

Le droit européen en matière de non-discrimination
Séminaire organisé à l'occasion de la publication
d'un manuel de droit européen en matière de non-discrimination

Strasbourg, le 21 mars 2011
Cour européenne des droits de l'Homme

PROGRAMME

- 9.00 – 9.30 Enregistrement
- 9.30 – 9.45 Allocutions de bienvenue
- Jean-Paul Costa, Président de la Cour européenne des droits de l'Homme
 - Morten Kjærum, Directeur de l'Agence européenne des droits fondamentaux
- 9.45 – 11.00 Session I: *Principes du droit européen de la non-discrimination: réalisations et défis*
Modérateur: Françoise Tulkens, Vice-président de la Cour européenne des droits de l'Homme
- Mark Butler, Professeur de droit, Université de Lancaster, Royaume-Uni
 - Intervenants: - Lech Garlicki, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme
- Egils Levits, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne
- 11.00 – 11.30 Pause
- 11.30 – 12.30 Discussion
- 12.30 – 13.45 Déjeuner
- 13.45 – 14.45 Session II: *Invoquer et appliquer les principes européens de la non-discrimination au niveau national*
Modérateur: Mr Jean-Charles Sacotte, Membre de la Commission européenne contre le racisme (ECRI)
- Xavier Prétot, Conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation, professeur associé à l'Université Paris-II, Panthéon-Assas, France
 - Intervenants: - Victoria Vasey, directrice des affaires légales au Centre européen des droits des Rom, Hongrie
- Yannis Ktistakis, Professeur de droit international, avocat - associé principal du cabinet d'avocats Alivizatos & Associates, Grèce
- 14.45 – 15.00 Pause
- 15.00 – 16.00 Discussion
- 16.00 – 16.30 Rapporteur général: Paul Martens, Président émérite de la Cour constitutionnelle de Belgique